

## Les frais du PER "CACHEMIRE PER" (1)

Distribué par : LA BANQUE POSTALE

Montant minimum de versement initial	500 €
--------------------------------------	-------

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	15 €
--	------

Frais annuels	
<b>Frais de gestion du plan</b>	
Frais des supports (gestion libre)	
Supports fonds euros	0,85 % maximum
Support unités de compte	0,85 % maximum
Support eurocroissance	Non applicable
Gestion pilotée par horizon	0,00% maximum supplémentaire
<b>Frais de gestion des fonds</b>	
<b>1 / Gestion libre</b>	
Fonds actions <sup>2</sup> (moyenne)	1,85 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup></i>	0,87 %
Fonds obligations (moyenne)	0,90 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup></i>	0,47 %
Fonds mixtes (moyenne)	1,36 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup></i>	0,74 %
Fonds immobilier (moyenne)	1,34 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup></i>	0,40 %
<b>2 / Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)</b>	
Profil prudent (moyenne)	1,19 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup></i>	0,37 %
Profil équilibré (moyenne)	1,19 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup></i>	0,37 %
Profil dynamique (moyenne)	1,19 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup></i>	0,37 %
<b>Autres frais annuels</b>	
Frais forfaitaires	Non applicable
Frais proportionnels	0,01 %

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	3% maximum
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	Cf. frais d'arbitrage
Frais d'arbitrage :	
• Proportionnels	0,50% maximum hors arbitrages en désinvestissement des supports représentatifs de SCPI  1% maximum en désinvestissement des supports en unités de compte représentatifs de parts SCPI
• Nombres d'arbitrages gratuits par an	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	1 % appliqué sur le montant transféré pour une adhésion de moins de 5 ans, aucuns pour une adhésion supérieure ou égale à 5 ans.
Frais sur les versements de rente	1,5 % maximum
Frais de rachat <sup>4</sup>	Aucuns

<sup>1</sup> Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

<sup>2</sup> La catégorie "fonds actions" inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FCPI, FPS) et les titres vifs.

<sup>3</sup> Part des frais reversés au profit du distributeur et de l'assureur au cours du dernier exercice clos.

<sup>4</sup> Pour les supports en unités de compte le mentionnant dans leurs dispositions particulières

